

Les Échos de l'Île

AREQ

Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

Bulletin régional
d'information de l'AREQ

Échos de l'Île • Mai 2026
Volume 24, numéro 3



Gaétane Lebel

Bilan du triennat 2023-2026

Depuis septembre 2023, dans chacune des parutions du bulletin régional, je m'adresse à vous à titre de présidente de la région de Montréal. Que de temps consacré à chercher ce qui pourrait vous intéresser et à récolter des informations à vous transmettre! Que de mots tapés sur mon clavier, sans savoir si les sujets choisis étaient ceux qui vous préoccupaient! Cette fois, pas d'hésitation, il est temps de faire un bilan de ces trois ans.



Commençons par l'automne 2023 consacré à apprivoiser mon rôle, à partager des tâches avec les membres de l'exécutif régional et à établir des priorités afin que la vie associative de l'AREQ-Montréal conserve sa vitalité, malgré la décroissance du nombre de membres. C'est dans cet esprit que le comité Relève, Participation et Innovation a été créé et que les responsables régionaux des différents dossiers ont été rencontrés. J'avais besoin de m'entourer de membres conscients des défis à relever, prêts à

travailler en équipe et à partager leur expertise. D'ailleurs, au sein du conseil régional, la collaboration entre les personnes présidentes sectorielles m'était rapidement apparue comme étant essentielle.

Puis, en 2024-2025, la situation financière de la région a exigé une attention particulière, car il fallait composer avec un budget moindre lié à la diminution du nombre de membres, passé de 5 634 en février 2024 à 5 502 en

(suite en page 2)

Sommaire

Billet de la présidente. 1 et 2

Mot de la coordonnatrice 3

In Memoriam Robert Marois 3

ÉCHOS DE
NOS ACTIVITÉS 4-7

Journée « Occupons-nous
de nos affaires » 2026

Journée des droits
des femmes

Visite à la Biosphère

PROJETS 8-10

Conférence du comité
de l'environnement

Bilan du dossier Ékolaj
au 1^{er} mars 2026

En route vers le Congrès

Fête du 40^e anniversaire
de l'AREQ-Montréal

Collecte régionale
FLG 2026

20^e anniversaire du
comité des arts

INFORMATION. 11-13

Dossier assurance

Webinaire « Vivre
en RPA »

Reconnaissance aux
commanditaires du 40^e

RÉFLEXION 14

Ma vie à la retraite

CHRONIQUE DE LA FLG 15

Tirage national

LA PERSONNELLE 16

Conception et infographie :
Design RSTS

Prochaine publication : Septembre 2026

Date de tombée : 17 juillet 2026

Tirage : 2 230 copies

Bilan du triennat 2023-2026 (suite)

mai 2025. C'est dans ce contexte que le bulletin régional du printemps dernier n'a été édité qu'en version électronique, alors qu'il arborait les couleurs de l'AREQ pour la première fois.

Maintenant, à la fin de la dernière année de mon mandat, certains constats s'imposent :

- La relève est encore difficile à trouver pour des postes dans les conseils sectoriels, mais, en valorisant le rôle des membres élus, en favorisant le partage des tâches et en offrant de la formation, on y arrive.
- Les comités régionaux offrent toujours plusieurs activités très variées. Il faudra cependant être plus vigilant afin d'éviter des conflits d'horaire.
- Les sites web sectoriels et celui de la région nécessitent des mises à jour régulières, un travail nécessaire afin que les informations qu'on y retrouve soient exactes. Vous y référez-vous régulièrement?
- La participation à la journée « Occupons-nous de nos affaires » se maintient d'une année à l'autre.
- L'intégration des nouveaux membres, qui proviennent de différents milieux, suppose que l'on puisse répondre à leurs attentes et leurs besoins. Je voulais contribuer à faire évoluer l'AREQ-Montréal en proposant certains changements dans nos façons de faire. C'est à poursuivre, pour conserver une cohésion régionale.



Le Congrès de juin et la célébration du 40^e anniversaire de la région, en juillet, seront des occasions de démontrer notre solidarité et notre sentiment d'appartenance.

Un immense MERCI à tous les membres avec qui j'ai eu le privilège de travailler et qui m'ont permis de relever certains défis!

Gaétane Lebel
Mars 2026



Responsable : Gaétane Lebel

Coordonnatrice : Lise Labelle

Révision linguistique : Sonya Bouchard
et Lise Labelle

Ont collaboré à ce numéro : Richard Cardinal, Solange Catafard, Michel Catudal, Diane Chabot, Francine Fortin, Joanne Gagnon, Lise Labelle, Pierrette Lavallée, Gaétane Lebel, Pierre Lefebvre, Francine Richard, Hugues St-Pierre (photos) Claudette Therrien et Sylvie Trudeau.

AREQ
Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

Région Île de Montréal (06)



Lise Labelle

Le MOT de la COORDONNATRICE



En attendant le printemps qui tarde à arriver, nous vous avons préparé le dernier bulletin du triennat 2023-2026. Vous aurez sûrement remarqué un petit changement à notre première page. Notre bulletin régional est revenu à son nom d'origine, soit « Les Échos de l'Île ». C'est le nom qu'on lui avait donné en janvier 2003. Entretemps, il a perdu son déterminant en vertu d'une décision du conseil régional. Le CR actuel lui a redonné son déterminant à la suite d'une demande de notre comité de production.

Le billet de la présidente se veut son bilan du dernier triennat. Un In Memoriam rend hommage au responsable du comité des hommes, décédé subitement.

En **Échos de nos activités**, on traite de la journée « Occupons-nous de nos affaires » qui, depuis 2006, connaît toujours un réel succès. La Journée internationale pour les droits des femmes devait se dérouler en deux temps, un dîner de « filles » le 6 mars et une conférence le 18 mars. Seul, le dîner vous est rapporté car la conférence a été annulée, à la suite du décès du conférencier. La causerie du comité d'action sociopolitique a aussi été annulée à cause du trop faible nombre d'inscriptions. Une visite à la Biosphère a réjoui les membres qui y ont participé.

Nos projets pour ce numéro de mai se résument à une conférence organisée par le comité de l'environnement à laquelle vous êtes invité, au Congrès 2026 auquel la

délégation de Montréal, qui comptera 38 membres, prendra part au début de juin, à la célébration du 40^e anniversaire de l'AREQ-Montréal (voir l'historique dans le numéro de janvier) qui aura lieu en juillet et au lancement de la collecte régionale au profit de la Fondation Laure-Gaudreault qui commence toujours en mai.

Au chapitre de **l'information**, un article important de la responsable du dossier assurance, un rappel de la part du responsable du dossier Ékolaj, un résumé du webinaire de l'AREQ sur Vivre en RPA et des remerciements aux commanditaires de la célébration du 40^e anniversaire régional.

Concernant la **réflexion**, le témoignage du nouveau président de la FLG qui dévoile à quoi il consacre sa vie à la retraite.

Dans la **chronique de la FLG**, Pierrette Lavallée, publicitaire du Bureau régional, traite du tirage organisé cette année, qui aura lieu le 11 juin prochain. Je dois des excuses à Pierrette qui me fait parvenir un texte à chaque parution des Échos et, dans le numéro de janvier, j'ai omis d'ajouter son nom à la liste des collaborateurs et collaboratrices. Faute avouée, à moitié pardonnée, disait ma mère.

Bonne lecture et au revoir en septembre.

Lise Labelle
Coordonnatrice

IN MEMORIAM

Robert Marois est décédé le 24 février dernier, il avait 71 ans. Retraité depuis 2016, il était membre du secteur Pointe-de-l'Île.

Il avait accepté la responsabilité régionale du comité des hommes à l'automne 2024. À ce titre, il a contribué à dynamiser ce comité dont les membres ont eu la chance d'apprécier sa détermination et son écoute.

Robert, féru d'histoire, a su partager sa passion lors de présentations offertes aux membres de la région en collaboration avec le comité des femmes. Toutes les personnes qui l'ont entendu garderont le souvenir d'un homme chaleureux, toujours souriant et excellent communicateur.

À toutes les personnes attristées par son départ, nos plus sincères condoléances.

Gaétane Lebel



Robert Marois



Joanne Gagnon

Journée « Occupons-nous de nos affaires »

Le 5 février 2026, les membres de la région de Montréal étaient invités à participer à la journée « Occupons-nous de nos affaires ».

Au menu, trois sujets étaient proposés :

1. La fiscalité des personnes âgées;
2. Nos assurances revisitées;
3. L'intelligence artificielle: au service des personnes âgées.

Nous avons commencé la journée avec madame Suzanne Long-Sabourin. Membre du secteur Du-Haut-de-l'Isle, madame Long-Sabourin est une fiscaliste ayant plus de 30 ans d'expérience et membre de l'Association de planification fiscale et financière (APFF).

Les douze travaux d'Astérix, vous connaissez? Malgré la complexité du sujet, madame Long-Sabourin nous aide à

démystifier les dédales des différentes règles qui peuvent s'appliquer, selon notre situation fiscale, pour la prochaine déclaration de revenus à l'aide d'une présentation assistée par ordinateur.

Le diaporama utilisé lors de cette conférence sera déposé sur le site web de l'AREQ-Montréal.

Par la suite, madame Diane Chabot, responsable régionale du dossier assurance, nous annonçait de bonnes nouvelles concernant certaines bonifications de certains éléments inclus dans notre régime d'assurance collective, ainsi qu'une diminution de certaines primes pour l'année 2026.

On peut retrouver la brochure du régime d'assurance collective de Beneva, dans le *Quoi de neuf* de l'hiver 2026, qui inclut la mise à jour des changements du régime.



Crédit: Hugues St-Pierre

Suzanne Long Sabourin traitant de fiscalité pour les personnes retraitées.



Crédit : Hugues St-Pierre

Diane Chabot annonçant de bonnes nouvelles concernant nos assurances.

De plus, on peut aller consulter le site de Beneva pour récupérer un reçu pour fins fiscales pour les montants qui n'étaient pas remboursés par le régime d'assurance collective et un deuxième reçu pour la prime payée au cours de l'année.

Après un délicieux dîner, nous avons poursuivi la journée avec monsieur Samuel Labrecque, conseiller aux dossiers sociaux à l'AREQ, sur le sujet de l'intelligence artificielle. Sa présentation très intéressante expliquait les avantages et les inconvénients de l'intelligence artificielle.

L'intelligence artificielle a un avenir prometteur pour l'amélioration de la qualité de vie ainsi que pour l'autonomie des personnes âgées. Elle permettra sûrement aux personnes âgées de demeurer plus longtemps dans leur maison ou leur appartement grâce aux dispositifs qui seront disponibles selon leurs besoins.

Bien sûr, l'intelligence artificielle doit être utilisée de façon sécuritaire en portant attention à ne pas divulguer nos données personnelles.

*Joanne Gagnon,
Secteur Pointe-de-l'Île (06-J)*



Crédit : Hugues St-Pierre

Samuel Labrecque, conseiller à l'AREQ expliquant les avantages et les inconvénients de l'Intelligence artificielle.



Francine Fortin

La journée des droits des femmes 2026 à l'AREQ-Montréal

Le vendredi 6 mars 2026, près d'une quarantaine de femmes se sont réunies au restaurant HOMA pour célébrer la journée des droits des femmes autour d'un succulent repas. Le thème choisi par le Collectif 8 mars était « Générations deboutte! », ce qui a fait réagir plusieurs d'entre nous.



Heureusement, Marie-Marthe Leduc est venue nous dire l'origine de ce titre en nous rappelant qu'il y a environ 50 ans, était publié le journal appelé « Québécoises deboutte ». Ce journal répondait à un besoin de l'époque et a rempli un rôle important pour l'évolution de notre condition de femme. Ce journal défendait la voix du féminisme émergeant comme un cri de ralliement à l'affût d'une société juste, égalitaire qui respecterait les droits et la liberté pour les femmes.

Cela a permis à plusieurs d'entre nous de se remémorer leurs batailles, leurs engagements dans de multiples associations et les démarches nombreuses qui ont mené à nos droits et libertés comme femme.

« Être deboutte » aujourd'hui est plus requis et nécessaire que jamais puisque les pressions, autant socio-économiques que politiques, nous font craindre la restriction de nos droits acquis, font reculer les avancées que l'on croyait assurées semant l'incertitude, le doute et la peur pour les générations qui nous succèdent.

Dans le monde actuel, relancer ces courants libérateurs visant l'égalité demande l'inclusion de la diversité et l'implication des générations actuelles en leur passant une partie de notre flambeau.

Tenons-nous encore et toujours « deboutte », même si, en 2026, on préfère se tenir debout.

Francine Fortin
Secteur du Ruisseau Raimbault (06-B)

Une des tables du repas festif au restaurant Homa. On peut y reconnaître à gauche Micheline Delluc, Thérèse Thibault, Gisèle Bourbonnais, Gaétane Lebel et à droite Elsie Lavoie, Monique Gosselin et Lise Labelle.





Francine Richard



Une visite à la Biosphère

Pour souligner la Journée mondiale de l'eau et la proximité du Jour de la Terre, le comité de l'environnement a organisé une visite à la Biosphère de Montréal sur l'Île Sainte-Hélène, le 20 mars dernier. Cet endroit spécifique rappelait aux 21 participant.e.s de lointains souvenirs liés à l'Expo 67.

L'exposition est divisée en quatre thèmes avec de beaux panneaux explicatifs et interactifs. Dans une salle, on pouvait voir les effets désastreux des changements climatiques sur les populations des cinq continents. Celles-ci doivent se déplacer après un incendie, un ouragan, une sécheresse, une inondation ou un glissement de terrain. Où aller vivre alors?

Puis, dans un autre espace, on pouvait observer la biodiversité. À partir de nos sens, on découvrait les différents habitats avec leur flore et leur faune. On refaisait le voyage d'une petite goutte d'eau d'une montagne jusqu'à la mer.

Dans une autre salle, nous abordions les émotions suscitées par tous les bouleversements qui se vivent sous nos yeux. Tout arrive si vite. Avons-nous un effet concret par les petits gestes que nous posons? Il est facile de se décourager, mais il faut s'unir pour trouver de nouvelles solutions à toutes ces nouvelles réalités. À la fois, il faut être lucide et créatif.

Pour terminer cette visite, il y avait une exposition avec des maquettes qui utilisaient de nouveaux systèmes de captation de l'énergie mécanique, électrique ou éolienne. Que de créativité à l'œuvre pour les futures générations!

Cette exposition valait le déplacement. On pouvait aussi observer des murs végétaux intérieurs et une exposition extérieure composée de grandes photos primées. C'est une belle sortie à faire en famille avec enfants et grands-parents.

*Francine Richard et Michel Catudal
Secteur De Lorimier (06-D)*



Crédit : Joanne Gagnon

Une visite devenue une activité intergénérationnelle. De gauche à droite : Denise McNicoll, Francine Durand, sa nièce et son conjoint.



Crédit : Sylvie Trudeau

À la Biosphère, différents ateliers pour s'informer.



Sylvie Trudeau

Le comité de
l'environnement
vous convie
à sa
conférence
annuelle.

CONFÉRENCE

Besoin d'espoir et de souffle ?

S'inspirer de l'héritage de nos luttes citoyennes.

Cette année, nous accueillerons avec grand plaisir madame Lucie Sauvé, professeure émérite à la Faculté des sciences de l'éducation et professeure associée à l'Institut des sciences de l'environnement à l'UQAM. Ses principaux domaines de spécialisation ont trait aux dimensions critique et politique de l'éducation et aux dynamiques de mobilisation citoyenne en matière d'environnement et de transformation écosociale.

Madame Sauvé nous permettra de trouver des repères pour résister aux vents contraires – sans naïveté, avec lucidité et engagement face au chaos actuel. Entre autres, en s'inspirant de l'héritage des luttes environnementales des dernières décennies. Il nous faut également mettre en lumière les défis actuels et les mobilisations en cours. Chacun.e peut y trouver sa place, son rôle, de diverses façons, à sa mesure.



Quand: 13 mai 2026

Heure: Conférence 13 h 30
Accueil dès 13 h

Où: Centre de carrières St-Pius X, 9955, avenue Papineau, Montréal

Coût: 5 \$ membre AREQ et 10 \$ non-membre

Vous devez vous inscrire auprès de votre responsable du comité de l'environnement au plus tard le lundi 4 mai 2026.

*Sylvie Trudeau, secteur Angrignon (06-M)
Responsable du dossier de l'environnement*

ÉKOLAJ

Rapport du projet EKOLAJ au 1^{er} mars 2026

Une somme de 400 \$ a été envoyée au début de l'année scolaire et cinq élèves en ont profité (André Frantz Blanchard, Ronald, Pierre Farancy, Jean-Paul L'Edmond et Yvline Avril).

Au 1^{er} mars, 1 150 \$ ont été recueillis.

Si vous désirez contribuer, veuillez envoyer vos dons à :

Ékolaj, Centre international de solidarité ouvrière (CISO), 565, boul. Crémazie Est, bureau 3500, Montréal, H2M 2V6.

Merci de votre générosité

*Richard Cardinal
Secteur Pointe-de-l'Île (06-J)
Responsable du projet Ékolaj*



Richard Cardinal

En route vers le congrès



En juin 2026, l'AREQ tiendra deux congrès. Le 49^e Congrès, celui du 8 juin, en sera un extraordinaire, car il portera exclusivement sur les statuts et règlements. Une telle instance devenait nécessaire afin de faire une mise à jour des règles qui guident le fonctionnement de l'AREQ, une association en constante évolution. Le 50^e Congrès se déroulera du 9 au 11 juin 2026 selon le format habituel qui prévoit l'adoption des orientations 2026-2029, des informations sur le bilan des activités du triennat qui se termine et de l'état de la situation financière de l'AREQ et la tenue d'élection à l'exécutif national.

La délégation de la région de Montréal sera composée de 37 membres nommés lors des assemblées générales sectorielles d'avril 2026, selon le ratio d'un délégué/150 membres inscrits au secteur, le 31 décembre 2025. Être délégué est une fonction de représentation importante et exigeante. En effet, quand viendra le temps de voter sur le plancher du congrès, les délégués devront tenir compte des mandats que les participants aux assemblées générales leur auront donnés et non de leurs opinions. Un défi dont ils doivent être conscients et prêts à relever!

Afin de les soutenir et leur fournir toutes les informations pertinentes, l'exécutif régional les a invités à une rencontre le 7 mai, à 13 h, au Centre de carrières St-Pius X, 9955, avenue Papineau. Ce sera l'occasion de partager, d'échanger et d'appivoiser leur rôle.

Un congrès, ça se prépare à tous les niveaux de l'association; l'AREQ-Montréal y contribue activement.

Gaétane Lebel



Le 40^e anniversaire de l'AREQ-Montréal, on y participe !

L'AREQ-Montréal a choisi de célébrer le 40^e anniversaire de la région à bord du Cavalier Maxime, le 7 juillet 2026. Le coût du souper croisière, d'une durée de trois heures, incluant l'apéro et le vin, est de 100 \$ pour les membres et de 225 \$ pour les non-membres.

Départ à 19 h, du **grand quai du Vieux-Port**, situé face au **musée Pointe-à-Callière**.

La période d'inscription à cet événement se poursuit jusqu'au 1^{er} juin 2026. Vous vous inscrivez auprès du trésorier ou d'une autre personne nommée par votre secteur en acheminant un chèque, libellé au nom de votre secteur, ou en faisant un virement, si c'est possible. Notez qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Il est possible que des secteurs contribuent à diminuer le coût qui est fixé pour cette activité. Surveillez les informations transmises dans votre secteur.

Tous les détails concernant l'heure de l'embarquement ainsi que les meilleures façons d'accéder au quai par transport en commun, vous seront communiqués en juin.

Un 40^e anniversaire, ça se fête!



N'hésitez pas, inscrivez-vous sans tarder.

Gaétane Lebel



Claudette Therrien

Collecte régionale au profit de la Fondation Laure-Gaudreault

La collecte 2025 est maintenant terminée. La région de Montréal a amassé un montant de 19 511 \$, ce qui est moindre qu'en 2024. Et pourtant, les organismes ont encore de grands besoins.

Il est maintenant temps de lancer la campagne 2026. Soyons généreux.

Nos dons, même petits, servent toujours à combler de grands besoins auprès d'organismes de nos secteurs et de notre région.

Plusieurs activités, tant au niveau des secteurs qu'au niveau régional, seront proposées au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. Soyez-y afin de soutenir notre collecte régionale.

Nous vous invitons fortement à faire votre don sur le site WEB de la Fondation Laure-Gaudreault www.fondationlg.org en choisissant la **région de Montréal**. Le site envoie immédiatement le reçu fiscal pour tout montant de 25 \$ ou plus.

Vous pouvez envoyer votre don par chèque libellé à **Fondation Laure-Gaudreault**, en précisant votre nom et votre adresse afin de recevoir votre reçu fiscal et poster à l'adresse suivante :

Claudette Therrien
108-3300, boul. Saint-Joseph Est, Montréal, H1X 3G5

Un immense merci à celles et ceux qui ont contribué au succès de la collecte 2025 et tentons de faire mieux en 2026.

Gaétane Lebel,
Présidente de
l'AREQ-Montréal

Claudette Therrien,
Secteur De Lorimier (06-D)
Coordonnatrice de la collecte régionale



Solange Catafard

Préparation pour le 20^e anniversaire du comité des arts



Afin de souligner le 20^e anniversaire du comité des arts de la région de Montréal, le CDA a réservé la galerie d'Art Le LOCART situé au 5765, boulevard Gouin Ouest du 24 novembre au 6 décembre 2026. La galerie est située dans un espace lumineux, dans une charmante maison à Cartierville.

Au cours de ces deux semaines, nous offrirons des ateliers pratiques, des conférences, des jeux, une exposition de poésie et une soirée de lecture de poésie ainsi que des activités diverses.

Lors du vernissage, nous aimerions présenter les œuvres de nos artistes, accompagnées par des musiciens de l'AREQ. Il n'y a pas de piano, mais il y a de la place pour un duo ou un trio accompagné ou non d'une chanteuse ou d'un chanteur.

Nous faisons appel à tous les musiciens, les compositeurs et les artistes de notre région afin que cette exposition favorise l'expression de nos membres sur le plan musical, littéraire et des arts visuels.

Si vous avez un intérêt pour participer à cet événement spécial, inscrivez-vous auprès de :

Solange Catafard par courriel: scatafard@yahoo.ca
Ou par téléphone au: 438 389-9664
avant le 10 juin 2026

Merci de votre précieuse contribution à faire de cette exposition un franc succès!

Solange Catafard,
Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)

À conserver avec vos documents d'assurance



ASSUREQ

Situation d'une personne adhérente ASSUREQ admise dans un CHSLD



Diane Chabot

Entente particulière avec l'assureur

Une entente avec l'assureur prévoit que, depuis le 1^{er} juin 2016, lorsqu'une personne adhérente participant au régime d'assurance maladie d'ASSUREQ est admise dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), il lui est permis de bénéficier du droit d'exemption en vertu du contrat ASSUREQ. Le droit d'exemption permet à cette personne de cesser de participer au régime d'assurance maladie (régime A), tout en conservant le droit de participer au régime d'assurance vie (régime B), s'il y a lieu.

Cependant, si une telle décision est prise et que la personne adhérente a la protection familiale, la personne conjointe sera, elle aussi, exemptée du régime d'assurance maladie. Non seulement celle-ci ne bénéficiera plus de la protection maladie, mais au moment du décès de la personne adhérente, elle n'aura pas la possibilité de participer au régime d'assurance collective ASSUREQ à titre de personne adhérente.

Il s'agit d'une décision entraînant des conséquences importantes à considérer.

	Choix possibles	Conséquences
Adhérent admis dans un CHSLD	Ne faire aucune modification à son dossier	Toutes les modalités prévues au contrat sont conservées
	Faire une demande d'exemption de l'assurance maladie (régime A)*	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'adhérent conserve le droit de participer à l'assurance vie (régime B) ▶ La personne conjointe (s'il y a lieu) sera également exemptée du régime A et perdra son droit d'admissibilité à l'assurance au moment du décès de l'adhérent

* **Note:** Il est conseillé de ne faire la demande d'exemption qu'après un délai de 180 jours afin de bénéficier de la garantie CHSLD prévue dans le régime A qui rembourse la chambre semi-privée à 100 % pour 180 jours.

Remboursement maximal

Frais d'hébergement seulement jusqu'à concurrence d'un séjour en chambre semi-privée, le tout basé sur le même tarif que pour les frais admissibles pour une chambre semi-privée dans un CHSLD public.

Durée maximale: 180 jours à vie par personne assurée pour l'ensemble des séjours en centre de réadaptation et en CHSLD.

Les soins doivent être fournis dans un CHSLD (public ou privé).

Personne conjointe admise dans un CHSLD

S'il s'agit de la personne conjointe qui est admise dans un CHSLD, ce sont les dispositions du contrat qui s'appliquent.

La personne adhérente peut, si elle en fait la demande, modifier le statut de protection d'assurance maladie en passant de familial à individuel.

Toutefois, cette modification ne l'empêchera pas de conserver le statut de protection familial en assurance vie.

Source: Johanne Freire, conseillère AREQ.
Brochure Beneva contrat J9999

Diane Chabot,
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)
Responsable du dossier assurance
dchabot10@hotmail.com
514 324-3330



Vivre en RPA

Au cours de l'hiver, j'ai eu l'occasion de regarder un webinaire présenté par l'AREQ avec la collaboration de Novum sur la vie en résidence pour personnes âgées, M^e Amina Kebli de l'Étude Novum y expliquait les droits et les obligations des personnes qui louent un appartement dans une RPA. Plusieurs membres de l'AREQ-Montréal vivent en résidence; d'autres songent à s'y installer. J'ai pensé faire œuvre utile en vous résumant le webinaire.

D'entrée de jeu, M^e Kebli a précisé que le Tribunal administratif du logement (TAL) était compétent pour régler des problèmes qui surviennent en RPA, mais il ne l'est pas pour des incidents en CHSLD.

Le bail en RPA

Traisons d'abord du bail en RPA qui est d'une durée d'un an.

Il est important de poser toutes les questions pertinentes **avant** de signer un bail.

Dans l'annexe au bail, on retrouve:

- les services inclus dans le bail;
- les services pour lequel le locataire doit payer un supplément, ex. stationnement;
- les services à la carte.

Le coût total du loyer est le coût du logement et des services qui sont inclus plus le coût des services personnels que l'on choisit.

Un bail ne peut subir de modifications; on ne peut pas ajouter ou supprimer des services que l'on a choisis. Au renouvellement du bail, on pourra ajouter ou supprimer des services.

L'annexe 6 au bail détaille tous les services possibles et leur coût. Ces services sont facturés au locataire au fur et à mesure de leur prestation.

Les obligations du locateur

- Respect au locataire
- Jouissance des lieux
- Santé et sécurité

Protection contre la discrimination

La Charte des droits et libertés s'applique. L'âgisme y est interdit tant de la part du locateur que des employés.

Fixation du loyer

La fixation du loyer est régie par le TAL et tient compte de l'IPC (indice des prix à la consommation) et des dépenses liées au fonctionnement de la RPA.

Expulsion et éviction

Il n'y a que quelques raisons pour reprendre un logement:

- agrandissement, subdivision et changement d'affectation.

Il existe un moratoire sur les évictions en vigueur depuis le 6 juin 2024 et jusqu'au 6 juin 2027. Cette loi protège les locataires aînés des expulsions.

Résiliation du bail

Les raisons acceptées pour résilier un bail sont:

- un déménagement dans un autre établissement pour raison de santé avec certificat signé par un médecin ou travailleur social et attestation confirmant un nouveau logement;
- un déménagement à cause d'un handicap;
- un déménagement dans un appartement à loyer modique;
- une situation de violence conjugale ou sexuelle.

Le dossier médical d'un locataire est personnel et ne peut être demandé par la RPA.

Délai d'avis

Pour un bail d'un an, le bail prend fin deux mois après l'avis de départ.

Décès

L'avis ÉCRIT doit parvenir au locateur au maximum six mois après le décès et le bail prend fin deux mois après cet avis. Le coût du loyer est assumé par la succession jusqu'à cette date, mais sans les services personnels.

Je suggère aux lecteurs et lectrices des Échos de l'Île de porter à la connaissance de leur exécuteur testamentaire le paragraphe ci-haut car si les choses se font correctement, la succession n'assumera que deux mois de loyer après le décès d'une personne, mais ça peut aller jusqu'à huit mois de loyer s'il y a négligence dans l'envoi de l'avis écrit de décès.

Ce webinaire est disponible sur le site de l'AREQ, dans la section Services aux membres.

*Lise Labelle
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)*



Merci aux partenaires grâce à qui la célébration du 40^e anniversaire de la région de Montréal sera un événement exceptionnel !

40^e anniversaire de l'AREQ-Montréal

La Centrale des syndicats du Québec est heureuse de prendre part, à titre de partenaire principal, au 40^e anniversaire de l'AREQ-Montréal.

Elle tient également à souligner l'apport précieux des membres de l'AREQ (CSQ), dont l'engagement constant et la participation citoyenne contribuent activement à la défense des intérêts des personnes aînées dans l'ensemble des régions du Québec.

Cette solidarité en faveur d'une société plus égalitaire, démocratique et pacifique mérite d'être soulignée avec reconnaissance.

AREQ
Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

areq.lacsq.org

CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

lacsq.org

**JAZZ
NEWMAN**

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR RETRAITÉS



Repas servis en
salle à manger



Environnement
sécuritaire



Multitude
de loisirs



Multiples
aires communes

Réservez votre visite personnalisée dès maintenant !

514 744-9191 p. 325 • JazzNewman.ca
7315, boul. Newman, Lasalle (entrée par la rue Léger)

Bonjour!
Pour vivre
pleinement,
tous les jours!

Scannez le
code QR
pour prendre
rendez-vous
pour une visite.



beneva

FEC
CSQ

Fédération de
l'enseignement
collégial (CSQ)

Chantal ROULEAU
DÉPUTÉE DE POINTE-AUX-TREMBLES

MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE
MINISTRE RESPONSABLE DE LA MÉTROPOLE ET DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

514 640-9085
chantal.rouleau.pat@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Desjardins
Caisse de l'Éducation

PIXEL
BLANC
.PHOTO



LOUIS-MARTIN LÉBLANC
info@pixelblanc.photo
514.996.2950
www.pixelblanc.photo

POUR VENDRE ou ACHETER
EN TOUTE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

AU SERVICE DU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION!
CONTACTEZ-MOI POUR UNE ÉVALUATION GRATUITE.

STÉPHANE MOREAU
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, MAP, AVOCAT

514 772-7930
STEPHANE.MOREAU@EXPREALTY.COM

exp
AGENCE IMMOBILIERE

Ma VIE à la RETRAITE



Pierre Lefebvre



1^{er} septembre 2017. Après plus de 34 ans comme conseiller syndical à la CEQ et à la CSQ, en plus de quelques années auparavant comme militant au sein de mon syndicat et de ma fédération, voilà que débute officiellement ma nouvelle vie! Ouf!

Celle-ci commence par une longue période de repos, j'oserais dire de convalescence. C'est à ce moment que je me suis rendu compte à quel point je pouvais être fatigué. Comme je l'ai appris plus tard en parlant avec d'autres personnes retraitées, cet état est tout à fait normal. Pendant un an, je n'ai eu aucune envie de m'engager dans quoi que ce soit et ma principale activité consistait à lire, écouter de la musique et faire des siestes! À travers tout cela, je me suis retrouvé le proche aidant de ma mère atteinte de pertes cognitives allant jusqu'à la démence. Ce n'est pas nécessairement comme cela que j'envisageais ma retraite...

Au bout de cette année de *farniente*, j'ai fait signe à un organisme communautaire de défense des non-syndiqués dont le nom indique bien la mission, l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés



ou malades, afin de leur offrir de mon temps et mon expérience de conseiller en santé et sécurité du travail acquise pendant mes quatorze dernières années à la CSQ. J'y aurai occupé un poste au conseil d'administration et à divers comités pendant un peu plus de sept ans et contribué notamment à la lutte

contre la réforme du régime de SST pilotée par le ministre Jean Boulet de la CAQ.

Parallèlement, en pleine pandémie, l'AREQ m'a offert de me joindre à l'équipe de présidence de ses instances nationales. Il faut dire que le directeur général, Dominic Provost, avait communiqué avec moi dès mes premières semaines de retraite en septembre 2017. Pensant que Dominic appelait tous les nouveaux membres (!), je me suis vite rendu compte que ce n'était pas le cas et j'ai à ce moment préféré passer mon tour. Ce n'est que lorsque les réunions sont passées en mode virtuel en raison des restrictions sanitaires qu'on m'a à nouveau sollicité et que je me suis joint à cette belle équipe dont font aussi partie Nancy Miller et Ginette Plamondon, également retraitées de l'AREQ et de la CSQ.

Il y a un peu plus d'un an, j'ai accepté de succéder à Robert Gaulin à la présidence de la Fondation Laure-Gaudreault. Tout comme à l'AREQ, j'y côtoie des personnes formidables, engagées bénévolement dans le soutien aux personnes âgées, ainsi qu'aux jeunes comme le veut la mission de la FLG. Un récent article dans la revue Québec Science¹ rapporte les effets positifs de la bienfaisance et du don sous toutes ses formes, incluant le don de soi, sur la santé mentale. Comme le mentionne l'article, à l'heure où la cohésion sociale s'effrite, il est temps de prendre la bienveillance au sérieux! C'est entre autres à cela que je m'emploie présentement.

Pierre Lefebvre
Secteur Jeanne-Mance (06-F)



1 Vol. 64, no 5, janvier-février 2026, <https://www.quebecscience.qc.ca/societe/pouvoir-bienveillance/>



Pierrette Lavallée

TIRAGE NATIONAL de la FONDATION Laure-Gaudreault

Pour souligner ses 35 ans d'existence, la Fondation innove en organisant un **tirage-partage** qui se fait uniquement par voie électronique.

Ce **tirage** se tiendra le 11 juin à 10 h en marge du Congrès de l'AREQ 2026, les revenus seront partagés entre **la Fondation**, d'une part, et les **cinq personnes** gagnantes recevront en **parts égales** un montant équivalant à 50 % des ventes.

La vente des billets se termine le 10 juin 2026 à 23 h 59.

Le coût des billets est de 5 \$ l'unité, 10 \$ pour trois (3) billets, 20 \$ pour dix (10) billets et 50 \$ pour cinquante (50) billets.

Pour l'achat de ces billets, vous devez aller sur le site :
<https://tirage.moitiemoitié.com/300>

C'est rapide, simple et sécurisé à 100 %.

Il faut préciser que l'achat de ces billets ne donne pas droit à un reçu fiscal.

En parallèle à ce tirage, il y a aussi **notre collecte régionale** pour l'année 2026 organisée par l'AREQ, dont la responsable est Claudette Therrien.

Vous trouverez toutes les informations vous permettant d'y participer dans ce bulletin régional.

Votre don est important, car il permet à la Fondation de bien remplir son rôle en aidant des organismes de notre région qui viennent en aide aux personnes âgées, aux enfants en difficulté et aux familles victimes de violence conjugale. La Fondation, par l'intermédiaire de la Fondation nationale, donne aussi des montants pour aider à la recherche médicale sur les maladies dégénératives qui touchent particulièrement les personnes âgées.

Nous comptons sur votre générosité parce que les organismes ont de la difficulté à bien jouer leur rôle, car ils sont sous-financés par l'État.

LA FONDATION LAURE-GAUDREULT EST **VOTRE FONDATION!**

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT!



Pierrette Lavallée
Secteur Pointe de l'Île (06-J)
Publicitaire pour le Bureau régional de la FLG



Tirez profit de tarifs de groupe exclusifs pour vos assurances auto, habitation et entreprise



Vous pourriez économiser jusqu'à **700 \$** en combinant assurances auto et habitation

Obtenez une soumission et achetez en ligne dès aujourd'hui.
csq.lapersonnelle.com
1 888 476-8737



Partenaire de la CSQ



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Le rabais est approximatif et est réservé aux nouveaux clients, lorsqu'ils choisissent de combiner leurs assurances auto et habitation. Les économies sont basées sur le profil individuel de chaque client. Les économies et les rabais sont sous réserve des conditions d'admissibilité. Les taux et les rabais peuvent être modifiés sans préavis. Les clauses et modalités relatives aux protections décrites sont précisées au contrat d'assurance, lequel prévaut en tout temps. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. L'assurance entreprise n'est offerte qu'au Québec. La Personnelle^{MD} et les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence.

**Coordonnées AREQ
Région de Montréal**
Pour nous joindre :
areq06montreal@gmail.com

Vous trouvez sur notre site :

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier
- Les informations des comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs.

Site régional : <http://iledemontreal.areq.lacsq.org>